

Ils veulent vos armes, votre argent, votre église et votre Bible!**Rod Taylor****Chef, PHC Canada**

Sous le Premier Ministre Mark Carney, le Canada poursuit la même trajectoire générale que sous Justin Trudeau... mais à une vitesse fulgurante ! On l'a constaté avec son intention affichée d'accroître les déficits budgétaires et sa tentative de dissimuler ce gaspillage de l'argent du contribuable en divisant le déficit en dépenses « opérationnelles » et « d'investissement ».¹

On l'a constaté dans les efforts continus pour confisquer les armes à feu des chasseurs et des tireurs sportifs respectueux de la loi, alors même que des responsables policiers et le ministre de la Sécurité publique admettent que le programme de confiscation obligatoire des armes à feu (affectueusement surnommé par les libéraux « programme de rachat volontaire ») ne contribuera en rien à améliorer la sécurité des Canadiens, puisque la plupart des actes de violence armée impliquent des armes de poing illégales introduites clandestinement des États-Unis.²

On l'a constaté dans la façon dont le gouvernement libéral a évoqué la suppression de l'exonération fiscale des églises et autres organismes de bienfaisance³ (une mesure que la députée Karina Gould affirme désormais être « abandonnée »). Ne la croyez pas.

Nous l'avons constaté dans le désintérêt total du gouvernement Carney pour l'enquête sur les 123 églises chrétiennes incendiées ou profanées depuis les révélations troublantes et très controversées concernant les présumés (mais non prouvés) sites funéraires à Kamloops et sur d'autres sites de pensionnats. L'incendie d'églises constitue assurément un véritable « crime haineux », mais il a été à peine mentionné par le Premier Ministre ou les médias nationaux subventionnés par les contribuables.⁴

Or, le projet de loi C-9, la Loi sur la lutte contre la haine⁵, s'attaque aux « symboles de haine », une désignation si vague que, entre les mains des politiciens et des juges libéraux, il est concevable que la croix chrétienne, longtemps vénérée comme symbole de la mort et de la résurrection du Christ, puisse être considérée comme un symbole de haine. Les politiciens libéraux font tout leur possible pour qualifier certaines parties de la Bible de « discours haineux ». Une fois cette accusation acceptée comme vraie et répétée sans cesse par les médias, il n'y a qu'un pas à franchir pour interdire la croix, la Bible et les droits à la liberté d'expression et à la liberté de culte, protégés par la Charte.

Le 30 octobre 2025, le député Marc Miller, président de la Commission de la justice et des droits de la personne, a publiquement affirmé ce que les politiciens de gauche et les militants LGBT insinuent depuis des années : la Bible est haineuse et citer les Écritures pour justifier des actions, des paroles ou des positions concernant les questions de genre ne devrait plus relever de la liberté religieuse. « Dans le Lévitique, le Deutéronome, l'Épître aux Romains – et d'autres passages encore – on trouve une haine manifeste envers, par exemple, les homosexuels », a déclaré M. Miller.⁶

M. Miller se dit même chrétien, mais rejette les passages bibliques avec lesquels il est en désaccord. Ce n'est pas nouveau ; les révisionnistes, ces « penseurs illusoires » qui veulent tordre la Bible pour la faire coller à leurs goûts personnels... pour la rendre plus commode, plus conforme à leur mode de vie, existent depuis

longtemps. Le problème, c'est qu'un député élu, représentant du Parti libéral au pouvoir, puisse laisser entendre que citer la Bible pourrait constituer un acte haineux, possible de poursuites.

Ceci nous ramène au projet de loi C-9, qui a déjà franchi l'étape de la deuxième lecture à la Chambre des communes.⁷ Ce projet de loi prétend – de manière trompeuse – « protéger l'accès aux lieux de culte. » À première vue, cela semble louable. Mais creusons un peu. En ajoutant « les lieux utilisés par un groupe identifiable à certaines fins, » on risque d'accuser des citoyens manifestant pacifiquement contre une « heure du conte animée par une drag queen, » par exemple, de crime haineux si les définitions sont interprétées de manière extensive, ce qui ne manquera pas d'être le cas.

Il est également fort possible que la notion de « symboles de haine, » généralement comprise comme incluant la croix gammée nazie, soit étendue à la croix chrétienne. L'utilisation incessante d'épithètes telles que « homophobe, raciste, misogyne » par les politiciens de gauche et leurs médias à leur solde a un impact sur le grand public. L'utilisation honteuse des écoles publiques et des collèges et universités subventionnés par les contribuables pour véhiculer ce même message a préparé toute une génération à accepter des restrictions flagrantes à la liberté d'expression comme étant nécessaires au bien commun.

L'Union pour la liberté d'expression a publié un excellent article sur le projet de loi C-9⁸ et explique avec précision que les peines pour les infractions commises en vertu de ses dispositions pourraient aller jusqu'à l'emprisonnement à perpétuité. Les partisans de Carney, que des électeurs égarés ont laissés contrôler le Parlement, ne plaisantent pas. Ils s'efforcent de restreindre autant que possible ce qui reste de notre démocratie parlementaire. Veuillez écrire à vos députés et leur demander – quel que soit leur parti – de voter contre le projet de loi C-9.

Le Parti de l'Héritage Chrétien⁹ défend fermement votre droit à la liberté d'expression et à la liberté de culte. La « suprématie de Dieu » mentionnée dans notre Charte signifie que Dieu et sa Parole sont supérieurs aux lois et aux opinions des hommes... y compris celles des politiciens et des juges de la Cour suprême. Chacun de nous devra comparaître devant lui un jour. Faisons-le en toute conscience, sachant que nous n'avons pas renié nos convictions.

Notes de bas de page

¹ globalnews.ca/news/11450202/canada-budget-carney-deficit-pbo/

² gunrights.org/canadas-gun-confiscation-up-close-a-warning/

³ www.christianitytoday.com/2025/01/canadian-government-consider-church-nonprofit-tax-status/

⁴ www.junonews.com/p/church-arsons

⁵ www.parl.ca/documentviewer/en/45-1/bill/C-9/first-reading

⁶ www.lifesitenews.com/news/canadian-mp-reciting-hateful-bible-verses-about-homosexuality-in-public-should-be-illegal/

⁷ www.parl.ca/legisinfo/en/bill/45-1/c-9

⁸ fsucanada.ca/what-bill-c-9-means-for-your-freedom-of-expression/

⁹ www.chp.ca/fr/

Parti de l'Héritage Chrétien du Canada

chp.ca/fr/accueil • NationalOffice@chp.ca • 1-888-VOTE-CHP (868-3247)

PO Box 4958, Station E, Ottawa, Ontario K1S 5J1

Autorisé par l'agent principal du Parti de l'Héritage Chrétien du Canada et peut être copié.
